

## Les origines de l'ASTED

Marcel Hudon

Volume 44, Number 3, July–September 1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1032946ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1032946ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

### ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Hudon, M. (1998). Les origines de l'ASTED. *Documentation et bibliothèques*, 44(3), 113–115. <https://doi.org/10.7202/1032946ar>

### Article abstract

Pour savoir où l'on va, il faut, semble-t-il, savoir d'où l'on vient. Cette courte synthèse vise à replacer l'ASTED dans la succession des associations de bibliothécaires de langue française au Québec.

## Les origines de l'ASTED

**Marcel Hudon**

Ex-président de l'A.C.B.L.F.

Membre honoraire de l'ASTED

---

*Pour savoir où l'on va, il faut, semble-t-il, savoir d'où l'on vient. Cette courte synthèse vise à replacer l'ASTED dans la succession des associations de bibliothécaires de langue française au Québec.*

---

En ce 25<sup>e</sup> anniversaire, que pourrait écrire sur l'ASTED quelqu'un qui, depuis 12 ans déjà, a quitté le monde des bibliothèques et, de ce fait, y a considérablement réduit sa participation active? Que pourrait-il ajouter à ce qui se trouve déjà dans le bel album du 20<sup>e</sup> anniversaire? Pourrait-il discuter intelligemment de toutes ces nouvelles technologies, lesquelles dépassent largement les quelques balbutiements informatiques auxquels il a été confronté?

Il a donc jugé bon de laisser à une autre génération le soin d'élaborer sur cette période moderne; il a plutôt choisi de se concentrer sur ce que l'on pourrait maintenant appeler la préhistoire de l'ASTED, de décrire au moins sommairement ce qui l'a précédée et lui a permis de devenir ce qu'elle est; enfin, il aimerait faire connaître quelques personnalités qui ne sont souvent que des noms pour la génération actuelle, mais sans lesquelles il n'y aurait peut-être pas eu l'ASTED. On peut évidemment retrouver ce qui sera écrit ici dans différents documents des temps passés, mais cette courte synthèse en facilitera sûrement la compréhension.

### A.C.B.I.

L'ancêtre de l'ASTED s'est appelée l'Association canadienne des bibliothèques d'institutions. Fondée en 1943 par un groupe de bibliothécaires, majoritairement des religieux, elle tint sa première réunion générale le 17 février 1945 à la Bibliothèque municipale de Montréal. Un dîner intime fut servi à cette occasion au Cercle universitaire.

Dès janvier 1945 paraissait le premier numéro de *La Revue des bibliothèques*,

organe de cette association. On y trouve, dès les premières pages, une phrase qui indique bien que les origines lointaines de l'ASTED ne sont pas différentes de celles d'à peu près tous nos regroupements et associations: «*Le 21 septembre 1943, une lettre est envoyée à MM. les curés de 88 paroisses de l'Île de Montréal pour convoquer les différents bibliothécaires à une réunion à la Palestre nationale, le 28 septembre suivant. À cette réunion, on y discutera de la possibilité de former une association de bibliothèques paroissiales.*» (*Le conseil de l'Association ... 1945, 3*)

Il ne faut pas s'étonner de ces origines religieuses. On sait qu'à l'époque, on trouvait les bibliothèques principalement dans les écoles, les hôpitaux, les collèges et les institutions dirigés par des prêtres, des frères ou des religieuses.

On trouve également, dans ce numéro, la composition du premier Conseil de l'Association. Ne se doit-on pas, à la mémoire de ces pionniers presque tous disparus, de révéler leurs noms à ceux qui, aujourd'hui, continuent en fait leur œuvre: le président, **Roméo Boileau** c.s.c.; les vice-présidents, **Marie-Claire Daveluy** et **Paul-Aimé Martin** c.s.c.; le secrétaire, **Paul-Albert Trudeau** c.s.v. et les conseillers, **Gérard Houle** s.j., **Benoît Baril** et **Juliette Chabot**.

Ceux qui les ont connus gardent le souvenir de grands humanistes qui ont dédié leur vie à la cause de la culture et des bibliothèques. Ceux pour qui plusieurs de ces noms demeurent inconnus ou presque auraient plaisir et intérêt à feuilleter ces anciennes revues; ils pourraient apprécier le travail de ces gens souvent fait dans des situations difficiles et

avec des outils bien rudimentaires, et mieux comprendre leur engagement et leur vision d'avenir.

### A.C.B.C.

Surprise! Dès le deuxième numéro, la revue devient l'organe de l'Association canadienne des bibliothèques catholiques. N'ayant trouvé aucune explication à ce changement, il donne à penser que la première appellation n'était que provisoire ou que la deuxième collait mieux aux objectifs du regroupement. Paradoxalement, la convocation à la première assemblée provenait de l'A.C.B.I., alors que le compte-rendu de cette même assemblée sera fait au nom de l'A.C.B.C. Quant aux objectifs, ces propos du cardinal Villeneuve en donnent une bonne idée, discours qui, en même temps, se veut un hommage à la profession: «*Pourrions-nous traiter de l'orientation des lecteurs sans parler des bibliothèques? Il ne me semble pas, et peut-être ne l'a-t-on pas suffisamment saisi. Ce sont les bibliothèques qui assurent une efficacité perpétuelle et de la stabilité à cette œuvre si importante des bons livres.*» (Son Éminence le cardinal Villeneuve... 1946, 17)

Enlevons le mot «bon» dans le sens où il était alors employé et ces paroles seraient encore d'actualité.

Éphémère également la parution de la revue, dont le dernier numéro, volume 2 numéro 5, paraît en février 1947. Cela ne sonne cependant pas le glas de l'Association, car on lit, dans une publication subséquente sous la plume de Juliette Chabot, des détails sur cette disparition qui n'en était pas vraiment une:

*En janvier 1945 paraissait le premier numéro de «La Revue des Bibliothèques», organe officiel de notre premier groupement, devenu aujourd'hui «L'Association canadienne des bibliothécaires de langue française.» Cette revue répondait en même temps à un besoin réel des professeurs et des élèves de l'École de bibliothécaires de l'Université de Montréal, fondée le 13 mai 1937. C'était la première école du genre en Amérique et il se posait naturellement de nombreux problèmes techniques et professionnels à résoudre.*

*De décembre 1945 à février 1947, cette publication apporta à tous un message lumineux et réconfortant. À un moment donné, des difficultés financières obligèrent les responsables de la revue à envisager une solution différente: en mars 1947, la revue «Lectures» concédait huit pages de texte à notre section «Bibliotheca». Cette hospitalité a duré sept ans. Les autorités de la revue «Lectures» ont droit à notre reconnaissance pour leur geste d'accueil et pour la diffusion régulière d'un savoir utile et averti. Nous leur offrons ici, au nom de l'A.C.B.F. l'hommage de notre sincère gratitude. (Chabot 1955, 3)*

Quand on parcourt les sommaires des différents numéros de cette revue, surtout lorsqu'on y lit des titres tels *Notre-Dame du livre*, *Les doubles crient Miserere nobis*, ou encore, *La moralité des lectures*, on peut penser se trouver bien éloigné des préoccupations actuelles, et pourtant, à cette époque, ces problèmes étaient probablement, pour les bibliothécaires d'alors, tout aussi importants que l'automatisation des catalogues, l'autoroute de l'information, la politique culturelle ou la taxe sur les livres. Que pensera-t-on en 2050 de nos problèmes actuels? Ils sembleront sans doute aussi simplistes que nous paraissent ceux de nos prédécesseurs.

### A.C.B.L.F.

Comme l'histoire se répète. L'Association canadienne des bibliothécaires de langue française est née, tout comme l'ASTED plus tard, à la suite du rapport d'un comité sur la révision et la refonte de la constitution présenté en 1948. Ce changement de nom visait un élargissement

des cadres de recrutement et reflétait mieux l'orientation nouvelle donnée au groupement. L'association fut connue d'abord sous le sigle A.C.B.F., lequel s'est transformé en A.C.B.L.F. autour de 1960; ce nouveau sigle représentant mieux la réalité.

L'histoire se répète et beaucoup plus qu'on ne le pense. Relisons ces paroles qui pourraient être prononcées par le président de l'ASTED en 1998, et qui pourtant furent écrites en 1955 par Jean-Bernard Léveillé alors président de l'A.C.B.L.F.:

*Aujourd'hui, nous vivons une ère de progrès. La science par ses découvertes prodigieuses résout de multiples problèmes, mais à mesure qu'elle avance, surgissent des besoins nouveaux, et l'esprit humain, qui ne connaît pas de repos, se tourne constamment vers des champs inexplorés. Notre jeune génération prend conscience de ses immenses possibilités; elle compte bien trouver sur sa route le compagnon fidèle, l'instrument indispensable qui l'aidera à réaliser sa marche ascendante sur les sentiers de la culture, du progrès, et des réalisations scientifiques. (Léveillé 1955, 4)*

La période de l'A.C.B.L.F. c'est, à l'image du Québec, la Révolution tranquille. Tout change rapidement et l'on doit s'adapter. La profession se laïcise de plus en plus; les bibliothèques publiques foisonnent; les bibliothèques d'écoles, de collèges et d'universités se développent à un rythme jamais vu. En conséquence, l'Association doit rapidement s'adapter pour suivre le mouvement.

C'est alors que les congrès, tenus jusque là dans des institutions d'enseignement, se retrouvent dans des hôtels, avec banquets et sauteries; que les conseils et comités deviennent de plus en plus laïcs; que la revue prend un caractère toujours plus professionnel, avec des articles de plus en plus fouillés; que l'on connaît des assemblées générales à grande participation, parfois houleuses, mais toujours civilisées et efficaces; que l'A.C.B.L.F. devient une association nationale; que naît la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec vue comme une rivale par certains; que l'on voit défiler une succession de présidents

et présidentes qui donnent à l'Association un élan nouveau et une empreinte personnelle.

L'A.C.B.L.F. c'est **Juliette Chabot**, avec sa grande dignité, sa belle culture et son inlassable dévouement; c'est **Paul-Aimé Martin**, entrepreneur et visionnaire; **Edmond Desrochers**, bourreau de travail, dont la réputation dépassait largement nos frontières; c'est **Pierre Matte**, avec son calme légendaire et son entente unique; c'est **Blanche Faucher** dont la gentillesse et la grande classe rivalisaient avec une volonté ferme et une efficacité certaine; ce sont **Céline** et **Georges Cartier**, dont les interventions en assemblée dérangent parfois, mais faisaient toujours avancer les débats; c'est **Jean-Rémi Brault**, esprit universel, lecteur infatigable, homme-orchestre capable d'affronter quelques tâches que ce soit et de s'en acquitter toujours avec la même maestria; c'est **Hubert Perron**, ce parfait gentilhomme, cet innovateur regretté à qui nous devons tant de réalisations, dont la venue de l'ASTED; ce sont enfin des centaines d'autres, qu'on ne peut tous nommer, mais qui mériteraient de figurer aussi à ce palmarès.

### ASTED

C'est l'A.C.B.L.F. elle-même qui a présidé à sa destinée en créant la Commission de révision des objectifs et des structures dont le rapport, présenté en 1972, mène à la création de l'ASTED dès 1973. Comme il a été écrit plus haut, inutile de répéter ici l'excellent résumé des premières années paru dans l'album publié à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire en 1993. Quant aux cinq années subséquentes, elles sont fraîches à la mémoire de chacun, et elles préparent déjà l'ASTED du 3<sup>e</sup> millénaire.

Mon propos était de démontrer que l'ASTED n'est pas le fruit d'une génération spontanée, mais l'aboutissement logique d'un long cheminement, et que, si l'on célèbre en 1998 le 25<sup>e</sup> anniversaire d'une association, on doit en même temps fêter le 55<sup>e</sup> anniversaire des associations.

En hommage à tous les bibliothécaires, bibliographes, catalogueurs, indexeurs, et autres spécialistes de la docu-

mentation, pourquoi ne pas relire cette savoureuse épigramme écrite par Guillaume et François Colletet et rapportée, 300 ans plus tard, par Louise-Noëlle Malclès (1959) ?

Au Révérend Père Louys Jacob  
Religieux Carme  
Sur sa bibliographie de l'an 1645.

*Épigramme*

*Puisque ce livre seul en fait voir plus  
de mille,  
Notre siècle a-t-il fait un livre plus  
utile  
Ny plus digne des yeux de la postérité ?  
Jacob, fameux auteur de ce fameux  
ouvrage,  
Si la France défère à mon juste  
suffrage,  
Tu recevras l'honneur que mille ont  
mérité.*

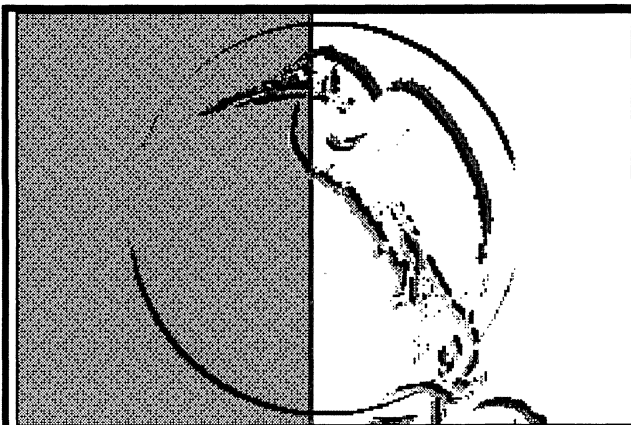
Guillaume Colletet

*Lorsque je voy dans ton ouvrage  
Ces chef d'œuvres d'esprit des scavans  
de nostre âge,  
J'admire les thrésors que ton soin nous  
départ,  
Jacob dont les escrits ont des charmes  
supresmes,  
Tu ranges dans les tiens les leurs avec  
tant d'art  
Qu'ils paraissent plus beaux chez toy  
que chez Eux-mesmes*

François Colletet

**Sources consultées**

- Association canadienne des bibliothécaires de langue française. 1972. *Rapport de la commission de révision des objectifs et des structures*. Montréal: A.C.B.L.F.
- ASTED. 1993. *L'ASTED, vingt ans de dynamisme créateur*. Montréal: ASTED.
- Chabot, Juliette. 1955. Présentation du « bulletin ». *Bulletin de l'A.C.B.F.* (mars): 3.
- Le Conseil de l'Association canadienne des bibliothèques d'institutions. 1945. *La Revue des bibliothèques* (janvier): 3.
- Lectures. 1946. tome 1(sept.). Montréal: Fides.
- Léveillé, Jean-Bernard. 1955. Notre onzième congrès, Montréal, 1955. *Bulletin de l'A.C.B.F.* (déc.): 4.
- Malclès, L-N. 1959. Le R.P. Louis Jacob de St-Charles (1608-1670) fondateur de la bibliographie nationale en France. *Bulletin de l'A.C.B.F.* (sept.): 9.
- Notes historiques sur l'A.C.B.I. 1945. *La Revue des bibliothèques* (janv.): 4.
- Son Éminence le cardinal Villeneuve o.m.i., et notre association. 1946. *La Revue des bibliothèques* (juin): 17.



**Logiciels documentaires AD HOC**

**par CIDG Inc.**

**Conseillers en Informatique  
documentaire et de gestion Inc.**

1300, boul. Henri-Bourassa, Est.  
Montréal, (Québec) H2C 1G7  
téléphone: (514) 385-5510  
télécopieur: (514) 385-3685  
<http://www.cidg.com>  
[adhoc@cidg.com](mailto:adhoc@cidg.com)

**Pour l'informatisation des:**  
bibliothèques / centres de documentation /  
documents administratifs / procès-verbaux /  
archives historiques / correspondance

**Aussi:**  
diffusion de bases de données documentaires  
en Intranet-Internet / création de sites WEB /  
formation des usagers / programmation Perl,  
Java / infographie / logiciel de recherche  
plein-texte